



## **FORMATION**

### **S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES MARAÎCHÈRES LOCALES**

**Lundi 3 février 2025**  
**de 9h à 17h** (soit 7h de formation)

Lieu : PEILLONNEX (Salle communale, 971, route de Bonneville)

**Intervenant : Sandrine BOTTOLLIER, animatrice de la Maison des semences paysannes de Haute-Savoie et formatrice de l'ADDEAR74.**

Dans un contexte de changements climatiques et de généralisation des « années exceptionnelles », se réapproprier la production semencière est un nouveau défi pour assurer l'adaptation dynamique des espèces et des variétés, renforcer l'autonomie des fermes et accroître la biodiversité cultivée des fermes.

L'ADDEAR de Haute-Savoie accompagnent un groupe de maraîchers sur l'autoproduction de semences depuis plusieurs années, structurés sous forme de « Maison des semences paysannes ».

Après plusieurs années d'activité, il s'avère que le fonctionnement de ce groupe pourrait être optimisé (règles de fonctionnement, modalités d'échanges...) notamment parce que de nouveaux membres souhaitent intégrer le collectif. Par ailleurs, se posent des questions autour de l'amélioration de la production des semences (itinéraires techniques) et de la planification des productions.

**Renseignement et Inscription** (date limite : 31 janvier 2025)  
Sandrine BOTTOLLIER (responsable de stage)  
06.32.96.47.71  
[agriculturepaysanne@addear74.fr](mailto:agriculturepaysanne@addear74.fr)

**Programme :** Voir au dos  
**Modalités financières :**  
Pris en charge par VIVEA (196 €)  
**Organisme de formation :** ARDEAR AuRA  
n° 82690566569

# S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES MARAÎCHÈRES LOCALES

LUNDI 3 FÉVRIER 2025 - 9H À 17H

## PROGRAMME

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION :

- Identifier les actions et les acteurs régionaux, nationaux et inter-régionaux autour des semences maraîchères
- Connaître la réglementation
- Découvrir et appliquer les outils d'animation de collectifs de travail (émergence d'idées, priorisation d'axe de travail et établissement de plan d'actions) et outils de travail en collectif
- Déterminer les besoins, envies et attentes des participants pour la production de semences
- Analyser les moyens existants (matériel, techniques et humains) pour la production de semence
- Construire collectivement un plan d'actions pour la production de semences maraîchères dans le 74

### CONTENU DE LA FORMATION :

>>> Présentation de la réglementation relative aux semences paysannes (mises à jour)

>>> Échanges autour des différents réseaux existants, de leur échelle d'intervention, de leurs expériences et leurs domaines d'activité.

>>> Les outils au service du collectif : outil organisationnels et outils techniques / déclinaison pour la MSP74

>>> Présentation des étapes de l'approche globale :

- Identifier les objectifs de la ferme pour la production de semences ;
- Identifier les leviers mobilisés pour la production de semences dans les itinéraires techniques (planification, définition des objectifs de sélection/multiplication, temps mobilisé, compétences techniques, matériel nécessaire, période de récolte...);
- Étude de cas sur la base d'itinéraires techniques spécifiques.

Inscrivez-vous auprès de l'ADDEAR 74. Date limite d'inscription le 31 janvier 2025

[agriculturepayanne@addear74.fr](mailto:agriculturepayanne@addear74.fr) - 06.32.96.47.71



**Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire

Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

**Méthodes pédagogiques :** apport de connaissance des formateurs, échanges de paysans à paysans et étude de cas pratiques. **95,75% de nos stagiaires sont satisfaits de nos formation** (novembre 2024).

**Mode d'évaluation de la formation :** Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen d'un questionnaire individuel remis en fin de formation.

Cette formation sera validée par un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire à la suite du stage.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.

Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne.